



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA RÉASSURANCE EN FRANCE

Paris, place de réassurance

Mars 2008

- Paris est encore dans les 7 premières places de réassurance du monde, mais perd des places et pourrait passer sous la taille critique si la délocalisation des filiales européennes continue
- Un Haut Comité de Place (HCP) a été créé par le gouvernement pour développer la place financière
- L'attractivité de Paris pour la Réassurance est à améliorer, car
 - La Réassurance est une activité internationale et facilement délocalisable
 - L'environnement réglementaire et fiscal français est peu attractif
- Il s'agit de faire l'inventaire
 - Des forces et faiblesses
 - Des services disponibles et à développer
 - Des mesures à proposer au HCP et à la FFSA pour améliorer l'attractivité réassurance de la Place

Ouverture aux réassureurs du marché européen

- **Paris ouvre aux réassureurs le marché européen et français**
 - Profondeur du marché : Europe des 27, 2^{ème} marché mondial de Réassurance (Non-Vie et Vie)
 - 3 des 5 premiers marchés d'assurance mondiaux (Allemagne, Royaume-Uni, France)
 - De nouveaux marchés en expansion dans tous les domaines de la Réassurance
 - Des compétences et des métiers autour de la réassurance et des affaires internationales à Paris
 - Une place financière importante et reconnue en Europe

Ouverture aux réassureurs du marché européen

▪ Contexte européen

- La Directive Réassurance, le passeport unique, l'institution de la Société Européenne avec les facilités régulatrices et de flexibilité d'allocation du capital qui en résultent
- À condition que
 - Ce cadre juridique soit rapidement stabilisé et compétitif (introduction de la Directive Réassurance et de la Directive fusions transfrontalières dans le droit national)
 - Le Contrôle français soit dynamique (transposition de la Directive Réassurance, contrôle de Groupe) comme ses pairs

- **Contexte européen**
 - Solvabilité II est un facteur de compétitivité pour les Réassureurs, particulièrement exposés aux interrogations sur leur solvabilité à long terme (attitude des Agences de Notation)
 - L'application unilatérale (Royaume-Uni, Suisse) et rapide de Solvabilité II et l'appréciation par l'ACAM des modèles internes serait un facteur d'attraction de Paris pour les réassureurs

- **Contexte européen**
 - L'Europe réglementaire peut être un facteur adverse à la compétitivité de Paris (et de l'Europe)
 - La fiscalité des opérations et les transferts de contrats sont des questions majeures: toutes les places sont en concurrence réglementaire et "fiscale"
 - Le droit de la concurrence
 - Mise en cause possible de la co-réassurance
 - Règlement d'exemption
 - Rémunération des courtiers

- **Capacité d’innovation dans le domaine de l’assurabilité des risques nationaux ou “européens”**
 - Optimiser les schémas pour le terrorisme
 - Développer des partenariats public- privé dans des domaines comme les catastrophes naturelles, l’agriculture, la dépendance
 - Développer la titrisation (Obligations Catastrophes et mortalité, aujourd’hui réalisés hors de France),
 - Développer les capacités “Grands chantiers” en construction,
 - Création avec les Pouvoirs Publics de modèles reconnus, attractifs et “réplicables”, permettant l’assurabilité des risques difficiles

- **Développer des capacités et des services, pour répondre aux besoins des Assureurs et Réassureurs internationaux**
 - Facultatifs et grands risques internationaux: marché pour lequel Paris dispose des compétences techniques
 - Transport: marché international puissant à Paris (maritime, spatial, aviation)
 - Captives (assureurs et assurés): marché à créer, captives de réassurance et de gestion
 - Titrisation: développement de SPV locaux des risques et d'agences modélisation
 - Run-off : gestion et rachat, marché pour un besoin général des assureurs et réassureurs

Conditions d'une place internationale de Réassurance

- **L'existence d'acteurs locaux (filiales ou branches) suppose une volonté commune du marché et des Pouvoirs Publics avec un développement des activités de**
 - Cessions et Acceptations qui se complètent et se fortifient mutuellement
 - Courtage de Réassurance puissant et de risques internationaux, afin d'éviter la "sous-traitance"
 - Captives d'assurés pour gérer et distribuer les risques localement
 - Consultants qui aident les différentes filières de réassurance

Conditions d'une place internationale de Réassurance

- **Une politique ouverte de réglementation**
 - Une réglementation en ligne avec les autres places
 - Un contrôle dont l'une des missions doit être de promouvoir la Place de Paris et le développement des entreprises
- **Une politique compétitive de fiscalité**
 - Une fiscalité favorable aux entreprises: incitative pour les diverses activités (réassureurs, captives, run-off) et adaptée à l'environnement compétitif et à la mise en jeu de fonds propres
- **Une politique d'attraction des capitaux**
 - Une attractivité pour la cotation des sociétés à Paris en liaison avec la place financière

Conditions d'une place internationale de Réassurance

- **Une politique favorable aux compétences**
 - Un marché du travail fluide et efficace
 - Une fiscalité favorable des personnes, car effet de levier pour gérer des impatriations/ expatriations de spécialistes et de talents
 - Le développement d'un vivier de compétences dans les divers métiers Réassurance
 - La reconnaissance internationale des titres des actuaires français

- Paris peut développer sa place internationale de Réassurance, élément complémentaire à l'attractivité de la place financière
- La Place de Réassurance doit
 - Avoir l'appui du HCP pour développer sa spécificité
 - S'organiser rapidement, comme les autres places, en créant un contexte social, culturel, fiscal, réglementaire et financier "accueillant" pour les capitaux et les centres de décision
 - Obtenir un niveau de "masse critique" suffisant dans la plupart des spécialités
- Cette évolution est essentielle pour conserver les métiers de réassurance, les compétences, les centres de décision, le développement international et la gestion d'actifs